

Label EFE Entreprise de Français à l'Étranger contribuant au rayonnement de la France



Qu'est-ce qu'une EFE ?



Une Entreprise de Française à l'Étranger - **EFE** – est une entreprise de droit local, n'ayant aucun lien capitalistique avec une entreprise dont le siège relèverait du droit français, et détenue à plus de 50% (ou le maximum autorisé dans certains pays) par un Français.

Les EFE éligibles au label EFE

Les entreprises souhaitant obtenir le label EFE devront remplir les critères d'éligibilité relatifs à la définition d'une E.F.E et devront en plus avoir une activité qui contribue localement directement ou indirectement à la promotion de la marque France et au rayonnement de la France (artistique, culturel, économique, technologique, scientifique, attractivité, etc.).

Les avantages du label EFE

- ❖ Bénéficier d'une marque forte et d'une reconnaissance en France et à l'international (valorisation)
- ❖ Utiliser les éléments de communication du label et bénéficier de son rayonnement
- ❖ Être invitée à participer en tant qu'E.F.E labellisées aux événements économiques organisés localement par l'Ambassade de France ou Business France, ainsi qu'aux événements destinés à mettre en valeur le label et les E.F.E labellisées
- ❖ Devenir membre de la communauté mondiale des E.F.E labellisées
- ❖ Être éligible pour intégrer EFE international comme associée et accéder aux services offerts, incluant l'engagement d'un VIE.
- ❖ Être éligible pour solliciter le futur fonds de dotation privé pour des aides financières urgentes en cas de crise exceptionnelle affectant les conditions d'activité de mon E.F.E
- ❖ Être éligible pour faire appel au futur fonds d'investissement privé destiné à aider les E.F.E contribuant au rayonnement économique de la France à trouver les financements nécessaires pour accélérer leur croissance

Une initiative

Conditions d'obtention du label EFE

- 
- Pour évaluer votre éligibilité au label EFE, constituez votre dossier de candidature et déposez votre demande auprès de votre **comité local** composé de la CCI Française locale et du représentant local des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE).
 - Les dossiers seront ensuite approuvés par le **comité stratégique** de l'organisme porteur du label (EFE International).
 - Si vous obtenez l'approbation du comité local et du comité stratégique concernant l'éligibilité du dossier, cela ouvrira la voie à l'accès au **label EFE**.
 - Une cotisation de **300€** (couvrant une période de **3 ans**) sera demandée aux E.F.E souhaitant être labellisées. Cela couvrira les frais de gestion relatifs au processus de labellisation, à la mise en place du label et sa communication à l'échelle mondiale.
 - Le label sera délivré pour une période de **3 ans** et sera renouvelable si l'E.F.E respecte toujours les critères d'éligibilité.

✉ contact@efe-international.org / gcruciata@efe-international.org

🌐 Site internet : www.forum-efe.org

📍 Adresse : 8-10 Rue Pierre Brossolette

92300 Levallois-Perret, France

Une initiative

Un projet porté par